

Avis de marché

Département(s) de publication : **62**
Annonce No **23-23307**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE HENIN BEAUMONT.
Correspondant : service de la commande publique, 1 place Jean Jaurès B.P. 90109 62252 Hénin
Beaumont Cedextél. : 03-91-83-01-80poste 62252courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr adresse
internet : <https://www.mairie-heninbeaumont.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>.

Objet du marché : Aménagement espaces verts cour de l'école Pantigny.
Lieu d'exécution : Hénin Beaumont.

Caractéristiques principales :

abattage d'arbres, l'essouchage par extraction et l'arrachage de massifs arbustifs, le nivellement du sol, la réfection du sol par semis naturel, la plantation d'arbres et arbustes et les travaux de parachèvement sur le site de l'école Pantigny de la ville d'Hénin-Beaumont

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : phase technique de travaux

Juillet / Août 2023 ensuite OS d'arrêt

Os de reprise : 23/10/2023 au 03/11/2023.

Refus des variantes.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

voir le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 20 mars 2023, à 10 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 23TRA032.

Renseignements complémentaires : à l'adresse : mpub@mairie-heninbeaumont.fr.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

à l'adresse : <http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

uniquement par voie dématérialisée à l'adresse :

<http://marches-publics.mairie-heninbeaumont.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 février 2023.

Mots descripteurs : Espaces verts.